



COMITÉ
SEINE
MARITIME

ASSEMBLEE GENERALE
15 NOVEMBRE 2025
AU CASINO DE FORGES LES EAUX

Accueil des participants et émargement à partir de 14h30 et début de séance à 15h30.

Les clubs représentés :

ACE TENNIS CLUB -AUMALE ES - BIHOREL GCO - BOIS GUILLAUME USC TENNIS - CANTELEU TC -CANY TC-
DARNETAL OLYMPIQUE - DIEPPE TENNIS SQUASH - DUCLAIR TC – ELBEUF AL BUQUET-ENTENTE TENNIS
PLATEAU EST-EU TC- FECAMP TENNIS CLUB - FORGES LES EAUX-USF - FOUCARMONT TC - GMT LE HAVRE
METROPOLE – GODERVILLE TC -GONFREVILLE L'ORCHER – GRAND COURONNE TC-HARFLEUR TC- LE
GRAND QUEVILLY - LE HAVRE CSSM – LE HAVRE TC MUNICIPAL- LE MESNIL ESNARD TENNIS CLUB - LE PETIT
QUEVILLY TC - LE TREPORT TC -LES AUTHIEUX TC – LILLEBONNE US – LONDINIERES TC - LUNERAY TCR -
MALAUNAY TC - MAROMME AL - MONT SAINT AIGNAN TC - MONTVILLE TC - NEUFCHATEL EN BRAY TC -
NOTRE DAME DE BONDEVILLE BTC - NOTRE DAME DE GRAVENCHON TC - OCTEVILLE SUR MER TC - PAVILLY
BARENTIN TC - PETIT COURONNE AA - QUINCAMPOIX TC - ROUEN ASPTT - ROUEN PORT AS TENNIS -ROUEN
TC -ROUMARE TC- ROUXMESNIL BOUTEILLES ATRB - RY TC - SAINT AUBIN TC - SAINT ETIENNE DU ROUVRAY
CTSER - SAINT JACQUES SUR DARNETAL US - SAINT MARTIN DU MANOIR TC – SAINT NICOLAS D
ALIERMONT- SAINT SAENS VARENNE TC - SAINTE ADRESSE ATSA- TC DE L'ESTUAIRE - TENNIS CLUB DE
GOURNAY - TENNIS ETRETAT CAP DE CAUX - TENNIS PETIT CAUX VARENNEVILLE -TURRETOT TC - YAINVILLE-
LE TRAIT TC - YVETOT

Sur 126 clubs affiliés en Seine Maritime, 60 clubs sont représentés à cette assemblée pour un total de 366 voix (soit 65,35%). Le quorum est ainsi atteint et l'assemblée peut se poursuivre normalement.

1) Introduction de Jean-Luc ARCADE

Au nom du CD76, je vous adresse nos remerciements et vous souhaite une belle Assemblée Générale. Nous sommes particulièrement reconnaissants de votre présence nombreuse : 60 clubs représentés et 80 convives réunis pour le repas de ce soir. Pour nous, organisateurs, votre participation est essentielle et témoigne de l'importance que vous accordez à cet événement.

Encore une fois, un grand merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre présence.

2) Film d'accueil de Gilles Moretton président de la FFT, remerciant les présidents de clubs et tous les bénévoles du tennis.

3) Le mot d'accueil de Nathalie Ballandonne. Présidente du CD 76.

Mesdames, Messieurs les Présidents, représentants des clubs, chers amis,

Quel plaisir de vous retrouver pour cette première assemblée générale de la mandature ! Nous avons le bonheur d'être accueillis à nouveau au Casino de Forges-les-Eaux, un lieu que nous connaissons bien depuis octobre 2021.

Je remercie chaleureusement Madame Christine Lesueur, Maire de la ville, pour son accueil toujours aussi convivial, ainsi que Jean-Luc Arcade, qui a orchestré avec brio l'organisation de cette journée, entouré de nos permanents et de plusieurs élus.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je souhaite excuser l'absence de :

- Séverine GEST, Vice-présidente du Conseil départemental, chargée des sports et de la jeunesse.
- Bénédicte OUVRY, Présidente du comité départemental olympique.
- Gilles POUSSIN, Président du Comité de l'Orne.

Puis, il convient de vous présenter celles qui nous font l'honneur d'être présentes :

- Christine LESUEUR, Maire de Forges les Eaux.
- Olivier HALBOUT, Président de la Ligue de Normandie.
- Pierrick DORANGE, Secrétaire Général de la Ligue de Normandie.
- Christophe SUBERT, Trésorier de la Ligue de Normandie.
- Marianne CLIQUET, Présidente du Comité Départemental du Calvados.
- Jérôme GRENIER, Président du Comité Départemental de l'Eure.
- Stéphane BOUVRY, Président du Comité Départemental de la Manche.
- Eric VIET, Commissaire aux comptes de la société BMV Audit.
- Les élus du Comité Départemental de Seine-Maritime et les permanents de la Ligue et du Comité.

Avant de poursuivre, je souhaite rendre hommage à trois grandes figures du tennis seinomarin qui nous ont quittés en 2025 et qui ont tant apporté à notre sport :

- Denis CARPENTIER, vice-président du GMT LE HAVRE METROPOLE et directeur du CNGT du même club, disparu le 6 janvier.
- Martine EL ABED, élue au Bureau du club de Saint Martin au Manoir (2011-2025), élue au Comité (2004- 2024) et à la Ligue de Normandie (2013-2024), disparue le 31 janvier.

- Stéphane FREMONT, élu au Bureau du club du Havre AC (2015-2023), élu au Comité (2004-2024) et à la Ligue de Normandie (2013-2024), disparu le 11 mai.

Je veux particulièrement saluer la mémoire de Martine plus qu'une élue : une amie précieuse, investie, bienveillante et passionnée. Son sourire et son engagement resteront dans nos cœurs.

Avant que le Secrétaire Général vous présente son rapport moral et que le Trésorier nous fasse état de la situation de notre trésorerie, je tiens à mettre en avant les événements qui ont marqué cette première année de mandature.

Grâce à votre engagement, le tennis seinomarin continue sa belle ascension !

Avec 22 545 licenciés, notre département enregistre une hausse remarquable de +4,39 %, portée notamment par une forte progression chez les adultes (+8 %). Restons toutefois attentifs à la catégorie des plus jeunes, où la croissance demeure plus modeste, avec seulement +49 licenciés (+0,48 %) sur la saison.

Mais cette réussite est avant tout la vôtre : dirigeants, enseignants, bénévoles, vous êtes les moteurs de cette belle dynamique.

En partenariat avec la Croix-Rouge française, la FFT a lancé un appel à la générosité pour soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte le 19 décembre 2024. Sensible à cette cause, le Comité de Tennis de Seine-Maritime a apporté son soutien en versant un don de 250€. Par ce geste solidaire, le Comité réaffirme son engagement envers les valeurs d'humanité, de solidarité et d'unité qui fondent notre sport.

En février 2025, lors de l'Open 76 Dyapason, nous avons eu le privilège d'accueillir Yannick Noah et Jean Philippe Fleurian. Leur présence a marqué les esprits : échanges avec les joueurs, moments de partage avec nos licenciés du tennis adapté, dialogues inspirants avec nos partenaires et les médias. Leur engagement, leur écoute et leur bienveillance ont profondément touché l'ensemble des participants. Ils ont su mettre en lumière l'importance du tennis pour les sourds et malentendants, et rappeler combien ce sport peut être un formidable vecteur d'intégration et de lien social.

Grâce au soutien de la Fédération Française de Tennis à travers le dispositif ADCP (Aide au Développement des Clubs et des Pratiques), 11 dossiers d'équipement ont été validés cette année, représentant un investissement global de 156 700 €. Ces financements ont permis d'accompagner les clubs dans la modernisation de leurs infrastructures, l'amélioration des conditions de pratique et la mise en conformité de certains sites. Parallèlement, 9 dossiers d'aide à la réfection des terres battues ont reçu un financement pour un montant cumulé de 19 000 €, contribuant à la préservation d'un patrimoine tennistique cher à nos clubs et garantissant une qualité de jeu optimale. De plus, 2 projets d'embellissement de club-houses ont été soutenus pour un total de 14 183€, permettant d'avoir des espaces d'accueil plus conviviaux et attractifs.

Sur le plan de la reconnaissance institutionnelle, deux nouveaux clubs : Sainte-Adresse et Saint-Étienne-du-Rouvray ont obtenu le label "Santé", rejoignant ainsi les 21 structures seino-marines déjà engagées dans cette démarche de sport bien-être et de prévention santé. Enfin, 5 clubs ont été distingués par le label "Club Engagé", valorisant leur investissement notamment dans la pratique pour tous et du vivre ensemble.

Nos Seniors Plus ont une nouvelle fois porté haut les couleurs de la Seine-Maritime avec 7 titres régionaux remportés cette année.

Parmi eux, une performance mérite une mention toute particulière :

- Bénédicte Legrand, qui s'est illustrée en devenant Championne de France +70 ans et Vice-championne de France en double. Une réussite exemplaire qui témoigne de sa passion et de son engagement constant pour le tennis.
- Nous tenons également à féliciter Daniel Jade (Mont-Saint-Aignan TC), jeune espoir du tennis seinomarin, dont la progression sur le circuit international ITF Junior est remarquable. Actuellement classé dans le Top 5 mondial des U16 et 70e ITF Junior, il vient tout juste de remporter ses premiers points ATP. Un parcours prometteur qui laisse entrevoir un bel avenir pour ce jeune talent.

Enfin, un clin d'œil amical à deux figures bien connues du comité :

- Brigitte Delavigne, élue du Comité, Championne de Seine-Maritime +70 ans,
- Claude Branilovic, ancien élu du Comité, Champion de Seine-Maritime +80 ans.

Leur passion et leur fidélité illustrent parfaitement la vitalité du tennis seinomarin, à tous les âges et à tous les niveaux de pratique. Félicitations aussi les organisateurs des tournois internationaux Seinomarins : l'Open féminin du Havre doté de 15.000\$ qui a fêté sa 35 édition, le WTA 250 Capfinances Rouen Métropole et son directeur et ami Charles ROCHE, sans oublier Saint-Valéry pour la SUMMER CUP U12 Garçons.

Après une année marquée par de belles réussites sportives, des projets structurants et une belle énergie collective, il nous semble essentiel de garder le cap et de préparer l'avenir avec la même ambition. Le tennis seinomarin poursuit sa transformation, avec une volonté forte de consolider nos actions, d'améliorer nos pratiques et d'accompagner au mieux clubs, enseignants et licenciés.

Dans cette dynamique, deux sujets majeurs vont guider notre feuille de route pour les prochains mois :

- la mise en place des conventions d'objectifs, véritable outil de pilotage et de cohérence
- la hiérarchisation des enfants, un dispositif clé pour valoriser nos jeunes et renforcer la fidélisation dans nos écoles de tennis.

Pour les conventions d'objectifs :

Le Comité fédéral définit la politique de la FFT autour de 3 axes majeurs : la performance le développement et la formation.

Cette politique est déclinée à travers un Plan fédéral, lui-même adapté au niveau régional dans le cadre de conventions d'objectifs pluriannuelles.

Afin de garantir le versement des aides fédérales à la Ligue de Normandie, une convention d'objectifs assortie d'indicateurs a été signée le 31 août 2025 entre la FFT et la Ligue, et une seconde le sera entre la Ligue et les 5 comités départementaux avant le 31 décembre 2025

Ces conventions permettront : de garantir le respect des obligations statutaires, de justifier les aides financières, et de fixer des objectifs partagés et mesurables à l'échelle de chaque territoire. Un groupe de travail de quelques élus, piloté par Maëlle, a été constitué pour accompagner cette démarche.

Elle vous présentera en détail tout à l'heure les objectifs 2026-2029 pour notre Comité.



LA HIÉRARCHISATION DES ENFANTS

Il y a quelques semaines, je vous ai demandé ainsi qu'à vos enseignants, d'attribuer une couleur à chacun des enfants inscrits dans vos écoles de tennis.

Cette campagne « Une couleur pour chaque enfant » est primordiale : elle permet d'avoir une vision précise du niveau de jeu, d'améliorer la communication avec les familles et surtout de favoriser la fidélisation des jeunes en leur offrant la possibilité de participer à des matchs adaptés à leur progression.

Grâce à la mobilisation de tous clubs, enseignants et équipes du Comité, la campagne est un véritable succès ! Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 3 331 jeunes sur 3 502 ont désormais leur couleur. C'est une belle réussite collective, mais il reste 171 enfants sans couleur. Notre objectif doit être clair : aucun enfant sans couleur ! Chaque jeune mérite d'être accompagné, reconnu et encouragé dans son parcours. Ensemble, faisons-en sorte que d'ici la prochaine saison, 100 % des enfants de nos écoles de tennis aient leur couleur et puissent pleinement vivre leur passion du tennis.

Pour finir, je souhaite adresser un immense merci aux membres du comité, qui s'engagent bénévolement et consacrent leur temps et leur énergie au service des clubs et du tennis départemental. Un grand bravo également à Jennifer, Jimmy, François, Maëlle et Gautier pour leur implication au quotidien, ainsi qu'à toutes celles et ceux — bénévoles et salariés — qui font vivre notre sport avec passion et enthousiasme.

Enfin, je tiens à vous remercier Mesdames et Messieurs les Présidents de club : votre confiance et votre soutien sont essentiels pour donner vie à nos projets et faire avancer ensemble nos ambitions communes. Je vous souhaite une excellente assemblée générale et vous remercie sincèrement pour votre présence et votre attention.

4) Intervention de Madame Christine Lesueur, Maire de Forges les eaux.

Christine Lesueur exprime tout d'abord le plaisir qu'elle a à accueillir les présidents de clubs, les salariés et les bénévoles du Comité départemental de tennis. Elle souligne qu'elle ne présente pas Catherine Leroy présidente du Tennis Club de Forges-les-Eaux, car elle est déjà bien connue c'est également une proche collaboratrice.

Elle souhaite à tous une belle assemblée générale dans ce lieu apprécié, ainsi qu'une agréable soirée. Elle rappelle qu'à Forges-les-Eaux, la jeunesse reste une priorité, avec une offre sportive riche et essentielle pour les jeunes.

La maire insiste sur la vitalité de la commune, où de nombreux événements ont lieu tout au long de l'année, que ce soit dans le domaine du sport ou de la culture. Elle remercie le comité pour le temps de parole qui lui est accordé.

Elle met également en avant le dispositif « sport-santé » à Forges les eaux, gratuit pour les seniors deux fois par semaine, et réaffirme l'importance de proposer des activités pour toutes les générations, grâce à l'engagement des bénévoles.

Elle conclut en affirmant : **vive le tennis et vive Forges-les-Eaux !**

5) Nouveaux présidents de clubs,

Nathalie Ballandonne remercie et présente les nouveaux présidents de club :

- **PATRICK GUILBERT - DARNÉTAL OLYMPIQUE**
Président depuis le 11 octobre 2024
- **STÉPHANE LESSAULT - FROBERVILLE TC**
Président depuis le 19 novembre 2024
- **TUDOR TANASE - EU TCM**
Président depuis le 22 novembre 2024
- **THOMAS CORDIER - SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY CTSE**
Président depuis le 5 février 2025
- **FLORIAN GUIBERT - TC DE L'ESTUAIRE**
Président depuis le 12 février 2025
- **CHARLINE LELIEUR - ANNEVILLE AMBOURVILLE USPI**
Président depuis le 25 juin 2025
- **ARNAUD GIRONNE - LE HOULME TC**
Président depuis le 28 juin 2025
- **PETER COPEZ - TURRETOT TC**
Président depuis le 1er juillet 2025
- **SARA ERRAGH - BOLBEC LES PADELEROS**
Présidente depuis le 3 octobre 2025

6) Quorum de l'AG 2025 et des Statuts

Jean Luc ARCADE rappelle que 60 clubs sont présents (47.61 %), le nombre de voix représenté est de 366 (65.35 %).

Pour délibérer, le quorum de l'assemblée générale doit être de 20%, soit 112 voix.

Le nombre total de voix étant de 366, l'Assemblée peut valablement délibérer.

7) Approbation du PV de l'AG 2024

L'Assemblée Générale s'est déroulée au Palais de la Bénédicte le 19 octobre 2024 et le PV était disponible sur le site du CD76 depuis novembre 2024.

- Aucun vote contre,
- Aucune abstention,
- PV approuvé à l'unanimité.

8) Présentation du rapport moral par Jean Luc ARCADE, Secrétaire Général du CD76

Mesdames, Messieurs les représentants des Collectivités Territoriales,
Mesdames, Messieurs les élus de la Ligue de Normandie de Tennis,
Mesdames, Messieurs les Présidents et représentants de club,

Il me revient de vous présenter le premier rapport moral de cette nouvelle mandature. Vous pourrez retrouver le dossier complet sur notre site internet, avec le détail par commission.

Avant de commencer, un grand merci à Catherine, grâce à qui nous avons le plaisir de revenir dans ce lieu toujours aussi accueillant de Forges.



Pour la saison 2025, la Seine-Maritime a enregistré 22 544 licenciés (+4,39 %). À l'échelle de la Ligue de Normandie, le total s'élève à 54 652 licences (+3,67 %).

Vous pouvez voir ci-contre la répartition des licenciés selon le type de licence, avec une progression toujours impressionnante du Padel, véritable phénomène du moment !

Petit point de vigilance : Le nombre de licences jeunes progresse timidement. Le CD76 termine la saison avec seulement +48 licenciés jeunes (+0,48 %).

La commission des jeunes et les CST travaillent activement sur le sujet et mettent en place de nouvelles actions pour aider les clubs à rester attractifs, notamment à travers la compétition.

Avant de parler des résultats sportifs, un mot sur l'**arbitrage**. Car sans eux, pas de compétitions !

Sur la saison 2025, 122 arbitres et juges-arbitres ont été formés, dont 61 reçus actuellement (certains A1 doivent encore valider leur pratique). Malheureusement, une partie des candidats ne s'investit pas suffisamment dans leur formation, ce qui explique plusieurs échecs.

Côté fierté locale, 7 arbitres seino-marins ont été sélectionnés à Roland-Garros (du 19 mai au 8 juin dernier), sur les 10 arbitres Normands présents.

Preuve que la qualité de notre formation n'est plus à démontrer !

Pour les **disciplines associées**, le **Padel** poursuit son essor ! Le nombre de clubs augmente, de nouvelles pistes s'ouvrent, et les écoles de Padel, jeunes et adultes se multiplient, tout comme l'offre de compétitions.

Sur la saison 2025, 217 tournois ont été organisés dans le département, soit presque 4 tournois par semaine ! Et la tendance continue à la hausse pour 2026.

Elliot Mura et Sacha Devriendt ont intégré à la rentrée le Pôle France de Vichy, accompagnés de leur coach Jérémie Garcia, désormais entraîneur national.

La jeune Mëlle Ribert fait partie des meilleures Françaises de sa catégorie.

Chez les vétérans, la paire Thomas Caumont / Benjamin Deflers a été championne de Normandie et a terminé 11^e du championnat de France.

Le **Pickleball** continue lui aussi ses premiers pas prometteurs.

Julien Révérand a rejoint le Comité en tant que chargé de mission sur cette discipline et représentera le CD76 à la Ligue.

De nombreux clubs ont déjà proposé des animations et des créneaux dédiés.

Le CD76 a organisé des initiations les 5 et 6 juillet dans le cadre de Rouen sur Mer, merci au club de Rouen Port pour son aide !

Un premier tournoi officiel est prévu cette saison (peut-être couplé avec du Beach Tennis).

La décision sur l'affectation officielle du Pickleball (FFT ou Fédération de Badminton) sera connue dans les prochaines semaines.

Pour les compétitions jeunes cette saison :

- 129 équipes engagées en championnat d'hiver,
- 243 en championnat d'été.

Les championnats U10 et U12 filles ont réuni 36 équipes, et 796 jeunes ont participé au championnat individuel. Je vous laisse découvrir tous les résultats par catégorie.

Pour la 9^e année consécutive, le CD76 repart du championnat de Normandie avec le Challenge Robert Vigor, grâce à 4 titres et 7 places de finalistes, dont 3 finales 100 % seino-marines.

Au niveau national et international :

- Daniel Jade : Top 5 mondial U16 et 70 ITF junior,
- Maxence Destappe et Hyppolite Amice : beaux parcours en U14,
- Louis Kosak : quart de finaliste aux championnats de France U14.

Le développement du tennis en **milieu scolaire** reste une belle réussite.

Lors de la saison 2024-2025, **23 clubs** ont participé à l'opération *La Cour au Court* et **29 clubs** au dispositif *Tennis à l'école*.

Pour la saison en cours, **18 clubs** sont inscrits à *La Cour au Court* et **17** à *Tennis à l'école*. Les clubs intéressés peuvent encore s'inscrire en cours de saison auprès de **Gautier**.

La convention qui formalise notre partenariat avec l'Éducation nationale, a été renouvelée le **23 septembre dernier** pour une durée de trois ans.

Ce renouvellement témoigne de la confiance et de la qualité du travail accompli ensemble pour faire découvrir notre sport aux plus jeunes.

La commission avec l'implication de François et Jimmy, a organisé :

- 2 séminaires de rentrée pour les enseignants,
- Des visios Présidents / Enseignants,
- et des RDV terrain enseignants deux fois dans la saison.

Un grand bravo pour cette énergie ! N'hésitez pas à y participer : c'est avec vos idées et votre implication que nous fidéliserons nos jeunes.

Objectif : relancer les matchs libres, attribuer une couleur à tous les U10 dès leur inscription en école de tennis et pourquoi pas créer un Comité de jeunes de club.

Chez les **Seniors**, 286 équipes ont participé au championnat de printemps, et 317 joueurs (contre 268 l'an dernier) ont pris part aux championnats individuels 2025.

Les résultats :

DAMES - 3ÈME SÉRIE :

Vainqueur : Jihane **BENABBOU** - SOTTEVILLE LES ROUEN SSCC

Finaliste : Anaïs **MAZIN** - GMT LE HAVRE METROPOLE-FONTENAY

DAMES - 4ÈME SÉRIE :

Vainqueur : Athénaïs **DETOURNAY** - LE HAVRE AC

Finaliste : Lola **NEEL** - PAVILLY BARENTIN TC

MESSIEURS - 3ÈME SÉRIE :

Vainqueur : Grégoire **KIM** - QUINCAMPOIX TC

Finaliste : Maxime **CAVELIER** - YVETOT TC

MESSIEURS - 4ÈME SÉRIE :

Vainqueur : Thibault **GRANDSERRE** - BONSECOURS ASC

Finaliste : Emmanuel **DUVAL** - QUINCAMPOIX TC

Chez les **Seniors+**, 219 équipes étaient inscrites, plus 66 équipes dans les challenges qui se sont clôturés par une belle remise des coupes au MIN de Rouen, en présence de 110 joueurs.

Nous avons eu 451 inscrits dans les différents tableaux pour les individuels seniors +. Voici le palmarès :

SD 35 ans : Manon ROCHE - Rouen Université Club

Finaliste : Marie Adam - Le Grand Quevilly TC

SM 35 ans : Maël GARNESSON - Mont-Saint-Aignan TC

Finaliste : Jean Christophe **DEBRAY** - Mont Saint Aignan TC

SD 40 ans : Sylvine BEAUFILS - Mont-Saint-Aignan TC

Finaliste : Agnès PETIT - Cany TC

SM 40 ans : Romain NEVEN - Saint Aubin TC

Finaliste : Florian VARIN - Mont Saint Aignan TC

SD 45 ans : Janique LILBERT - Le Grand Quevilly TC

Finaliste : Céline ARNOULT - Rouen Tennis Club

SM 45 ans : Fabien HURE - Saint Leonard TCM

Finaliste : Fabien CITERNE - Saint Aubin Les Elbeuf TC

SD 50 ans : Sandra ANGOT ALLEAUME - Pavilly Barentin TC

Finaliste : Pascaline GIBON - Pavilly Barentin TC

SM 50 ans : Nicolas BIGO - Mont Saint Aignan TC

Finaliste : Pierre François LANGLOIS - Pavilly Barentin TC

SD 55 ans : Cybèle QUESNEY - ACE TC

Finaliste : Claire BERTIN - Cany TC

SM 55 ans : Frédéric BINAY - USC Bois-Guillaume

Finaliste : Eric FRANOT - Saint Aubin TC

SD 60 ans : Karine VAYSSIERE - Le HAC Tennis

Finaliste : Véronique VAN STRAATEN - Le Mesnil Esnard TC

SM 60 ans : Olivier PICHERIT - Tennis Petit Caux Varengueville

Finaliste : Benoit POULAIN - USC Bois Guillaume

SD 65 ans : Florence BIDAULT CHANCEREL - Rouen Université Club

Finaliste : Frédérique DENIS - Le Mesnil Esnard TC

SM 65 ans : Vincent TAMARELLE - GCO Bihorel

Finaliste : Thierry MASSARD - GCO Bihorel

SD 70 ans : Brigitte DELAVIGNE - Yvetot TC (poule)

SM 70 ans : Philippe COUPARD - Neufchâtel TC

Finaliste : Jacques CHAHWAKILIAN - Petit Couronne AA

SM 75 ans : Jean Raymond BUREL - Saint Valery en Caux

Finaliste : Ferdinand AZNAR - Neufchâtel TC

SM 80 ans : Claude BRANILOVIC - Le Petit Quevilly TC

Et surtout... une victoire pas comme les autres !

Claude, après 80 ans d'attente, a enfin décroché le titre tant espéré. Comme quoi, la patience finit toujours par payer ! Il suffisait de laisser le talent mijoter à feu doux. Bravo Claude !

Nous avons aussi sept champions de Normandie et Bénédicte Legrand, championne de France +70 ans.

Le championnat Doubles Mixtes Seniors+ (3^e édition) a réuni 104 joueurs. Rendez-vous pour la 4^e édition le 21 juin à Yvetot.

Petite ombre au tableau : le Trophée Jean Simon a filé cette année vers le Calvados... on a été sport, mais on leur laisse juste une année de répit !

La commission **Sport santé et bien-être**, n'a pas été en reste cette année.

Deux établissements ont découvert le Pickleball adapté, d'autres le Padel adapté.

De belles initiatives qui montrent que les nouvelles pratiques s'ouvrent au plus grand nombre.

Coté tennis en plus de plusieurs TMC, notre incontournable championnat par équipes s'est achevé le 5 juin avec les clubs de Londinières, Caudebec, Canteleu et Yvetot, ce dernier terminant premier.

Sans oublier l'**Open 76 Dyapason**, unique tournoi international pour sourds et malentendants en France, organisé du 13 au 15 février au TC Rouen dont je vous laisse découvrir le palmarès.

- Chez les dames, Rina KOMOKATA (Japon) s'impose face à Sara TWARDOWSKA (Pologne).
- Chez les messieurs, Olivier GRAVE (France) l'emporte contre Prithvi SEKHAR (Inde).
- En double dames, Rina KOMOKATA et Riko SUZUKI battent Caroline VIDAL et Verena FLECKENSTEIN.
- En double messieurs, Olivier GRAVE et Mikaël LAURENT gagnent face à Prithvi SEKHAR et Marco CARRETTA.

Pour les **compétitions entreprises** :

- 35 sections participantes,
- 41 équipes messieurs, 8 équipes dames,
- 15 équipes dans les différentes coupes.

Les enseignantes du Grand Havre ont réalisé le doublé (championnats départemental et régional). Même exploit chez les hommes pour l'équipe Professions de santé Rouen-Elbeuf.

En Padel entreprise, le Crédit Agricole a gagné la phase départementale.

De son côté la commission **du tennis féminin** a organisé :

- les Elles du lundi,
- le circuit régional TMC dames 4^e série, remporté par Mathilde Bouin (HTC), qui a aussi gagné la phase régionale et remporté des places pour Roland-Garros,
- les Raquettes Ados FFT, gagnées par l'équipe 1 du HAC,
- les Raquettes FFT, remportées par Rouen Port,
- les Raquettes LNT, remportées par TC Estuaire,
- et le championnat doubles féminins 4^e série (38 équipes).

Et bien sûr, les Balles Roses, qui ont permis de remettre un chèque de 10 500 € au centre Henri Becquerel.

Pour terminer la partie sportive, le **WTA 250 de Rouen Indoor**, disputé sur terre battue du 12 au 20 avril 2025, a une nouvelle fois mis en lumière l'excellence du tennis féminin.

La victoire en simple est revenue à l'Ukrainienne Elina Svitolina, et le titre en double à la paire Krunić / Santamaria.

En parallèle du WTA, un tournoi international de tennis fauteuil avait lieu à la Kindarena et Serge Mabally s'est imposé avec brio.

Le Comité Départemental a largement contribué à la réussite de l'événement grâce à la mobilisation de plusieurs bénévoles dans l'organisation (chauffeurs, accueil et arbitrage.)

Le dimanche des finales, François a proposé un atelier pour des jeunes licenciés, permettant à certain de vivre "les entrées de rêve" aux côtés des joueuses.

Avec Maëlle, Gautier et François, le CD76 a proposé des animations tout au long de la journée du mercredi aux côtés du club de l'Entente Tennis du Plateau Est.

Enfin, la Ligue a organisé une intervention marquante de l'**association Rebond**, représentée par **Angélique Cauchy**, pour sensibiliser le milieu du sport à la protection des enfants.

Lors des 3 réunions de secteur de mars, 97 dirigeants représentant 52 clubs ont participé, avec beaucoup d'échanges fructueux avec les CED et CST.

Cette année, des conventions ont été signées entre la FFT et la Ligue, et très prochainement entre la Ligue et le Comité Départemental.

Grâce à ces nouveaux accords, nous disposerons dès la saison prochaine d'indicateurs clairs pour suivre nos objectifs et mesurer nos progrès.

Cela nous permettra d'avoir une vision plus lisible, plus concrète... et, espérons-le, plus motivante pour tous !

Pour conclure, je tiens à remercier Jennifer, Maëlle et Gautier pour l'organisation de cette journée, et à vous souhaiter à toutes et tous une excellente Assemblée Générale — et une nouvelle saison aussi dynamique que conviviale !

9) Approbation du rapport moral

Pas de question sur ce rapport moral :

- Aucun vote contre,
- Aucune abstention,
- Rapport moral approuvé à l'unanimité

10) Rapport financier : compte de résultats de l'exercice 24/25 et Budget 2026

Jérôme Hépineuze, trésorier, s'excuse de son absence à l'assemblée générale et transmet son intervention par une vidéo enregistrée. Il indique qu'il reste joignable par téléphone pour répondre à d'éventuelles questions.

Il explique également les raisons de son absence : il est président du club de Bois-Guillaume et son équipe masculine joue à Clamart en championnat par équipes Pro B, ce qui l'oblige à être présent auprès de ses joueurs.

Dans un premier temps, il présente le compte de résultat de l'exercice 2024-2025, avant d'aborder le budget prévisionnel de la saison 2026.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2025, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur, et sont identiques à celles pratiquées habituellement. Le commissaire aux Comptes, ici présent en la personne de Monsieur Éric VIET, a évalué les procédures internes de tenue de la comptabilité, le respect de leurs applications, et a contrôlé les comptes. La lecture du rapport sur les comptes annuels par le Commissaire aux Comptes aura lieu durant l'Assemblée Générale. Conformément à nos statuts et règlements, les comptes de l'exercice clos et le budget prévisionnel de la nouvelle saison ont été examinés et approuvés par le Comité Directeur du Comité Départemental du 14 octobre dernier.

La saison 2025 a confirmé la progression du nombre de licenciés effective depuis 4 ans, mais est surtout marquée par le retour à la hausse des licences Jeunes. Les compétitions départementales ont continué à progresser : Championnats individuels : +3% chez les Jeunes, +21% (I) chez les Senior (+21% I), mais tassement chez les Senior plus (-16%) qui fait suite à une hausse spectaculaire en 2024 (+38%) Equipes : Jeunes (+6%), Senior (+2%), Senior plus (+1%) Enfin, L'Open Dyapason a confirmé qu'il était devenu une étape importante avec un nombre de participants bien plus élevé que prévu.

Résultat 2025 et budget 2026 :

Étiquettes de lignes	Budget 2025	Réalisé 2025	Budget 2026
charges	-212 644 €	-209 815 €	-227 398 €
Achat de fournitures et services	-15 975 €	-16 374 €	-18 255 €
Achat de médailles/coupes/lots	-6 650 €	-5 636 €	-7 000 €
Aides accordées	-22 250 €	-20 800 €	-23 400 €
Dons versés	-10 000 €	-10 500 €	-10 000 €
Frais administratifs	-1 189 €	-1 028 €	-1 161 €
Frais d'assemblée générale	-11 700 €	-13 907 €	-9 453 €
Frais de fonctionnement	-15 072 €	-16 917 €	-16 729 €
Frais de personnel	-51 400 €	-51 400 €	-54 397 €
Frais de tournoi	-20 200 €	-23 959 €	-20 200 €
Frais DMR (déplacements, missions, réceptions)	-29 100 €	-22 156 €	-37 631 €
Frais financiers	-117 €	-76 €	-72 €
Frais JA et A	-4 400 €	-3 639 €	-4 600 €
Location de terrain	-16 290 €	-14 732 €	-15 210 €
Réunion commissions	-8 300 €	-8 690 €	-9 290 €
produits	212 643 €	221 737 €	227 398 €
Aides de la FFT	2 500 €	2 500 €	2 500 €
Aides de la Ligue	2 500 €	1 500 €	1 500 €
Avantage en nature	8 290 €	8 290 €	8 290 €
Championnats départementaux	77 070 €	75 323 €	80 506 €
Dons récoltés	15 000 €	15 223 €	16 500 €
Licences	29 000 €	30 538 €	30 957 €
Partenaires	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Recettes assemblée générale	1 800 €	2 138 €	1 800 €
Revenus divers	7 450 €	6 325 €	8 200 €
Revenus exceptionnels	0 €	3 634 €	0 €
Revenus financiers	2 500 €	3 138 €	3 000 €
Stages	4 800 €	4 045 €	7 240 €
Subventions	48 828 €	51 738 €	54 000 €
Tournois	7 905 €	12 346 €	7 905 €
Total général	0 €	11 922 €	0 €

Les charges réalisées :

209.815 € pour un budget de 212.644 €, soit des charges engagées inférieures de 2.828 € à celles budgétées (- 1,33%)

1. Les frais de personnel sont conformes au budget (forfait Ligue)
2. Les frais de fonctionnement du CD sont supérieurs de 1.684 € (+10,4%), notamment suite à une augmentation du loyer et des charges.
3. Le coût de l'assemblée générale 2024 a été plus important que prévu, + 2.207 € (+18,9%), suite au nombre de participants au dîner plus important que prévu.

4. Les achats de fournitures et services sont légèrement inférieures au budget de 614 € (-2,7%)
5. Les frais de réunion des commissions sont supérieurs de 390 € au budget (+4,7%)
6. Les frais de déplacement, de mission et de réception des diverses commissions sont inférieurs au budget, de 6.944 € (-23,9%) :
 - 2.300 € de moins pour la commission Senior plus (repas challenge, trophée J Simon)
 - 900 € pour la commission Jeunes
 - 3.000 € de moins pour les dirigeants qui se sont moins déplacés que prévu
7. Les locations de terrain sont inférieures au budget de 1.558 € (-9,6%) suite à une bonne gestion des besoins au fur et à mesure de l'avancement des championnats.
8. Les frais de tournois, d'arbitres et de Juge-arbitres sont supérieurs au budget de 2.999 € (+12,2%), avec notamment plus de participants que prévu à l'open Dyapason, d'où des coûts plus importants
9. Les Aides versées aux clubs sont inférieures de 1.450 € (-6,5%) :
 - 1 tournoi qui n'est plus CNGT
 - 1 joueuse qui n'est plus aidée
10. Les dons versés sont supérieurs de 500 € (+5%), merci aux clubs.

Les produits réalisés :

221.737 € réalisés pour un budget de 212.643 €, soit des produits réalisés supérieurs de 9.094 € au budget (+4,28%)

1. Le produit des licences est supérieur de 998 € au budget (+3,4%) suite au nombre de licences plus important que prévu (+6,18% chez les adultes et + 1,4% chez les jeunes)
2. Les championnats départementaux ont rapporté 1.747 € de moins que budgété (-2,3%) :
 - Championnats individuels de tennis : + 373 € par rapport au budget, +1,8% : belle surprise chez les Senior (+21,7%) qui, ajoutée au +4,2% chez les Jeunes, vient compenser le tassement chez les Senior plus (-10,4%)
 - Championnats par équipes de tennis : + 1.480 € par rapport au budget, +3% :
 - Padel : le réel lancement des compétitions départementales de Padel se fera sur la saison 2026. Les recettes de padel ont ainsi été inférieures de 3.000 au budget (-60%)
3. Nos partenaires institutionnels ont maintenu leurs soutiens à nos actions le nous les en remercions. Les subventions perçues sont ainsi supérieures au budget de 1.910 € (+3,5%), suite à la perception non prévue d'une aide de la Région Normandie pour l'open Dyapason.
4. Merci également à nos partenaires privés qui ont comme prévu renouvelé leur confiance au comité pour l'organisation de l'Open Dyapason.
5. L'Open Dyapason a été plébiscité par les joueuses et les joueurs une participation record de 33 joueurs qui ont généré des revenus plus importants que prévu de 4.441 € (+56,2%)

6. Cette année encore (octobre 2024), les clubs de Seine-Maritime ont répondu présents au rendez-vous des BALLES ROSES, et les dirigeants du comité ont à nouveau fait don au comité d'une partie de leur frais de déplacement, et le montant des Dons récoltés est ainsi légèrement supérieur à celui prévu : + 223 € (+1,5%)

7. Revenus divers en retrait de 1.125 € par rapport au budget (-15%), principalement dû à la recette des repas challenge inférieure à celle prévue

8. Une plus grande disponibilité de trésorerie a engendré des revenus financiers plus élevés de 638 € (+25,5%)

9. Des revenus exceptionnels ont été constatés concernant la saison 2024, pour 4.173 €

- Des aides aux jeunes n'ont pas été versées faute de justificatifs présentés au comité
- Une aide à un tournoi n'a pas été versée faute de bilan financier présenté au comité

Avec des charges inférieures au budget de 2.828 € et des produits supérieurs au budget de 9.904 €, la saison 2024/2025 dégage un excédent de 11.922.

Jérôme propose d'affecter cet excédent aux fonds propres ce qui passera les fonds propres de 167 436€ à 179 358 €.

BUDGET 2025/2026

Charges prévues : en hausse de 17.583 € par rapport aux charges réalisées en 2025, soit +8,38%

1. Les frais de personnel sont budgétisés à 54.397 €, en augmentation de 2.997 € (+5,8%) par rapport au réalisé 2025, conformément au prévisionnel de la Ligue de Normandie

2. Les frais fonctionnement du budget dont équivalents au réalisé 2025 (-55€, -0.3%)

3. Les frais d'assemblée générale sont budgétisés à 9.453 €, en baisse de 4.454 € (-32%) : elle aura lieu au casino de Forges les Eaux, dont le coût de mise à disposition est moins élevé qu'à la Bénédictine de Fécamp où s'est tenue l'AG 2024.

4. Les frais de fournitures et services sont budgétisés à 25.255 €, en hausse de 3.244 € (+14,7%), principalement dû au lancement des compétitions départementales de padel.

5. Les frais des commissions sont budgétés à 9.290 €, en hausse de 600 € (+6,9%)

6. Les frais de déplacement/mission/réception sont budgétisés à 37.631 €, en hausse de 15.475 € (+69,8%) :

- Nouveau projet concernant les violences sexuelles dans le sport, pour lequel nous avons une subvention du Département.
- Montée en régime du projet d'accompagnement des jeunes sur les compétitions, projet initié en 2025
- Plus de monde au Repas de fin d'année des challenges

7. La location de terrains est budgétisée à 15.210 €, soit en légère augmentation de 478 € (+3,2%)

8. Les frais de tournois, d'arbitres et de Juge-arbitres sont inférieurs de 2.799 € au réalisé 2025 (-10,1%) avec

un nombre de participants en baisse par rapport à 2025 qui a connu une hausse importante.

9. Les Aides versées aux clubs sont en hausse de 2.600 € (+12,5%), avec notamment de nouvelles aides vers le padel, que ce soit pour des jeunes joueurs que des tournois

Produits prévus : en hausse de 5.561 € par rapport au produits réalisés en 2025, soit +2,6%

1.Licences + 959 € (+3,2%) grâce aux nouveaux versements sur les licences Padel

2.Championnats départementaux : + 5.183 € (6 ,9%), principalement grâce au lancement des compétitions départementales de Padel, mais également de Pickle Ball et de beach Tennis

3.Subventions + 2.262 € (4,1%) avec notamment une aide du département pour un projet qui sera mené en 2026 pour la lutte contre les violences sexuelles dans le sport

4.Revenus divers + 4.732 € (+37,8%) avec plus de jeunes aux stages d'entraînement du comité et une participation plus importante aux repas des challenges

5.Dons + 1.277€ avec notamment une augmentation du montant des dons aux œuvres des dirigeants Mais

6. Tournois - 4.441 € (-36%) avec un nombre de participants attendus à l'Open Dyapason plus faible que la saison dernière

7. Revenus exceptionnels - 4.173 € du fait de leur caractère exceptionnel

Soit un budget prévisionnel de 227.398 €, en hausse de 6,94% par rapport au budget 2025 : + 14.755 €

11) Intervention d'Éric VIET commissaire aux comptes :

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « Comité départemental de Seine Maritime de Tennis » relatifs à l'exercice clos le 31 aout 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Il n'y a pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière, les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

12) Quitus du réalisé 2024/2025, Quitus de l'affectation du résultat et Approbation du budget 2026

Pas de question et même résultat de vote sur les 3 sujets :

- Aucun vote contre,
- Aucune abstention,
- Réalisé 2024/2025, affectation du résultat et approbation du budget 2026 approuvés à l'unanimité.

13) Questions des clubs

Une seule question cette année du Club : Ace Tennis Club :

Le club a posé la question sur la pénurie de professeurs diplômés (DE) et les difficultés de recrutement rencontrées.

Réponse de Pierrick Dorange (Secrétaire général de la Ligue de Normandie) :

Pierrick confirme qu'il s'agit d'un vrai sujet national, qui dépasse le cadre du Comité et même de la Ligue. Il détaille plusieurs pistes actuellement travaillées :

1. Partenariats avec les STAPS : Un projet est en discussion entre les universités de Rouen et Caen pour intégrer une formation DE dans le cursus STAPS, notamment pour les futurs enseignants d'EPS.
2. Une nouvelle session de DES (Diplôme d'État Supérieur) sera lancée dès septembre prochain.
3. Création d'un nouveau diplôme intermédiaire : La FFT prévoit, sous 2 ans, un diplôme de moniteur de tennis, situé entre le CQP et le DE, afin d'élargir les profils accessibles.

Il rappelle aussi l'importance de susciter des vocations chez les jeunes : d'où le développement des comités jeunes de clubs et du programme coach junior, premières étapes vers l'enseignement.

La FFT travaille par ailleurs à améliorer la reconnaissance du métier d'enseignant, même si la question salariale reste un enjeu complexe pour les clubs.

Complément d'Olivier Halbout (Président de la Ligue de Normandie) :

Olivier confirme que la Ligue suit ce dossier de très près, avec son centre de formation. Plusieurs actions sont en cours :

- Présence sur des salons professionnels et salons scolaires,
- Volonté de densifier la formation des jeunes,
- Mise en avant notamment chez les jeunes de la passerelle CQP → DE, essentielle pour attirer de nouveaux candidats.

Il rappelle que le CQP peut servir d'accélérateur de vocation, en donnant envie et en ouvrant la voie vers des diplômes plus complets.

Question sur le coût du CQP :

Un président de club souligne que le CQP est trop coûteux, citant un cas où un jeune de son club est parti suivre la formation dans les Hauts-de-France, où elle était moins chère qu'en Normandie.

Olivier Halbout prend bonne note de cette remarque, qui sera étudiée.

14) Intervention des CST (Jimmy et François)

Présentation sur la hiérarchisation et la fidélisation des jeunes joueurs

La présentation débute par un concours de rapidité destiné à attribuer une couleur à trois enfants, illustrant la démarche de classement pédagogique. L'intervenant rappelle la question souvent posée :

« Pourquoi hiérarchiser un enfant ? »

Il félicite ensuite les clubs : 95 % des enfants sont désormais hiérarchisés cette saison, un résultat remarquable. Le tutoriel « Attribuer une couleur à un enfant » a été diffusé pour aider les clubs dans cette démarche.

Jimmy demande à Samuel, du club de Montville, de venir attribuer cinq couleurs en 40 secondes, démonstration à l'appui.

La seconde partie porte sur l'idée qu'un enfant compétiteur est un enfant fidélisé.

Le club d'Yvetot est mis à l'honneur pour son travail exemplaire :

- match proposé à chaque séance, via la galaxie tennis et des ateliers matchs avec coupes en jeu,
- deux challenges internes favorisant la découverte du match homologué : 4 TMC hiver et 6 TMC printemps, pour les niveaux orange et vert, ainsi que des matchs libres,
- forte participation aux tournois homologués organisés par le club, avec un tournoi à chaque période de vacances scolaires,
- implication dans le circuit départemental : plateaux rouges, TMC oranges et verts.

Les résultats en matière de fidélisation sont significatifs :

- 67 % de fidélisation sur trois ans,
- 57 enfants concernés,
- parmi les 8-9-10 ans : 44 % ont joué 5 matchs ou plus,
- 37 % ont disputé 20 matchs ou plus.

Centres de matchs

Les équipes techniques ont présenté le dispositif des Centres de matchs, destiné à permettre aux enfants de jouer régulièrement des rencontres, même dans les clubs disposant de peu d'infrastructures.

1. Principe général

Les Centres de matchs sont des clubs volontaires qui accueillent, tous les samedis de 14h à 17h, des enfants des clubs environnants pour leur faire jouer plusieurs matchs dans un cadre encadré, convivial et sécurisé. Une carte des centres existants en Seine-Maritime a été présentée.

2. Questions et réponses apportées

Pourquoi 4 centres Orange et 1 seul Vert ?

Il existe beaucoup plus de joueurs Orange (574 contre 118 en Vert). Le niveau Orange est aussi le premier niveau de matchs officiels, donc le plus fréquenté.

Les joueurs déjà en Vert ont généralement déjà commencé la compétition.

Pourquoi pas de Centres pour les enfants de niveau Rouge ?

Deux raisons :

1. éviter « l'embouteillage rouge » : beaucoup d'enfants stagnent trop longtemps au niveau rouge, s'ennuient et abandonnent,
2. les premiers matchs homologués commencent en Orange, ce qui motive davantage (perspective Ten'Up, progression visible).

Et si mes joueurs sont loisirs et perdent tous leurs matchs ?

Lors de l'inscription, les parents indiquent si l'enfant est :

- débutant,
- 2eme compétition,
- ou expérimenté,
permettant d'organiser des matchs entre enfants de même niveau.
De plus, il n'y a ni gagnant, ni perdant : ambiance plus détendue et motivante.

Pourquoi ce n'est pas le club qui inscrit les enfants ?

Pour :

1. ne pas ajouter de charge administrative aux clubs,
2. responsabiliser et autonomiser progressivement les parents, comme pour les tournois homologués.
Une bonne communication interne reste importante.

Risque-t-on de perdre nos jeunes si ceux-ci vont jouer dans un autre club ?

Le risque de changement de club est quasi nul chez les moins de 10 ans.

Le vrai risque est plutôt l'abandon de la pratique (26 % la 1ère année, 39 % la 2e).

Les Centres de matchs s'inspirent des sports collectifs où les matchs réguliers fidélisent beaucoup.

Comment est assurée la communication ?

Très simplement :

- mails ciblés aux familles,
- groupe WhatsApp,
- affiches envoyées aux clubs,
- relai par l'enseignant.

Tout se déroule tous les samedis de 14h à 17h, ce qui rend le dispositif lisible.

Le tarif de 10 € n'est-il pas trop élevé ?

Le tarif couvre :

- 2 matchs,
- 3h d'encadrement (accueil + arbitrage),
- un goûter,
et permet au club hôte de rester équilibré financièrement, condition essentielle à la pérennité du dispositif.

Y aura-t-il toujours les mêmes joueurs ?

Non :

1. les joueurs sur liste d'attente deviennent prioritaires la semaine suivante,
2. un joueur assidu est encouragé à passer vers les compétitions officielles, deuxième étape naturelle du parcours.

Les Centres de matchs risquent-ils de vider les tournois ?

Au contraire :

les Centres sont une marche supplémentaire avant la compétition homologuée.

Ils ont lieu hors vacances scolaires, laissant volontairement la place aux tournois pendant les vacances (qui concentrent 95 % des épreuves).

L'objectif est d'augmenter le nombre de jeunes compétiteurs et, in fine, de remplir davantage les tournois classiques.

Quelle place pour les filles ?

Les encadrants s'adapteront à leurs besoins :

- matches mixtes ou séparés,
 - ambiance bienveillante,
 - jeux en double possibles,
 - aucun classement final.
- Le dispositif se veut accueillant et inclusif.

Remise des prix du concours « Joue ton match »

La remise des prix du concours « **Joue ton match** » a récompensé les clubs ayant fait jouer le plus grand nombre de matchs aux enfants de 10 ans et moins, en proportion de leurs effectifs. Le concours comportait trois catégories :

- les enfants ayant disputé **1 à 4 matchs**,
- ceux ayant joué **5 à 19 matchs**,
- et enfin ceux ayant joué **20 matchs ou plus**.

Dans la **3^e catégorie (1 à 4 matchs)**, le HAC remporte le prix.

Dans la **2^e catégorie (5 à 19 matchs)**, le club d'Yvetot TC est récompensé.

Dans la **1^{re} catégorie (+20 matchs)**, c'est également Yvetot TC qui arrive en tête.

Les clubs lauréats se sont vu remettre des **cartes cadeaux Proshop d'une valeur de 150 €**.

15) Intervention Olivier HALBOUT (président de la ligue de Normandie)

En ouverture, Olivier Halbout s'excuse de devoir quitter l'Assemblée Générale avant la fin, de manière exceptionnelle, en raison d'un repas de famille et de trois heures de route. Il souligne néanmoins avoir passé un excellent moment lors de la première partie de l'AG et remercie chaleureusement :

- Nathalie, Jean-Luc et Jérôme,
- le Comité Directeur du Comité Départemental,
- les collaborateurs,
- les représentants des clubs présents.

Il rappelle la qualité du travail mené par tous.

1. Hiérarchisation des jeunes par les couleurs

Olivier Halbout commence par le sujet de la hiérarchisation des jeunes joueurs, notamment U10 et moins, pour qui l'attribution d'une couleur est indispensable. Selon lui, un jeune doit connaître son niveau.

Il illustre son propos avec une anecdote :

« un ami a inscrit son fils à l'école de tennis, mais l'enfant ne connaît pas sa couleur, alors qu'en ski, il a ses « étoiles » et attend février avec impatience pour passer la suivante. » Il souligne que cette reconnaissance du niveau existe dans d'autres sports comme le judo ou l'équitation.

Même s'il souligne de gros progrès ces dernières semaines, il demande donc aux clubs de solliciter leurs enseignants, qui sont leurs salariés, afin que cette hiérarchisation soit systématiquement mise en place.

REPÈRE DE NIVEAU DE JEU DES JEUNES

Un enfant inscrit en école Galaxie Tennis est forcément hiérarchisé à un niveau de jeu avec une couleur.

Moyenne Ligue :

88%



TENNIS
COMITE
OCCITANIE

Chiffres saison 2024/2025



TENNIS
LIGUE
NATIONALE

2. Faire jouer les jeunes : l'offre de jeu de proximité

Le second point concerne la fidélisation des jeunes grâce à la mise en place d'une offre régulière de jeu, proche de chez eux.

À l'image du football où les enfants jouent tous les samedis, il insiste sur la nécessité de :

L'OFFRE DE JEU DE PROXIMITÉ

UNE OFFRE DE JEU DE PROXIMITÉ RÉPONDANT À L'ENVIE ET AU PLAISIR DE JOUER POUR TOUS LES ENFANTS



- faire jouer les jeunes,
- leur donner envie de pratiquer,
- leur offrir des premières expériences compétitives simples.

Il rappelle qu'aujourd'hui, le nombre de matchs disputés par les 8-10 ans est très faible.
Or, dans tous les sports, l'apprentissage passe aussi par le plaisir du jeu et des rencontres.

FAVORISER LES MATCHS

Permettre à chaque enfant de disputer plus de matchs par saison

Chiffres en Normandie sur la saison 2024/2025 pour les 8/10 ans

	Nombre de matchs disputés	1		
		1	10	20
NORMANDIE	Pourcentage de jeunes concernés	21.70 %	7.40 %	4.30 %
	Seine-Maritime	19.90 %	6.70 %	4.80 %



Olivier Halbout encourage ensuite les clubs à créer un **comité jeunes de club**, un « bureau jeunes » permettant aux enfants et adolescents de :

- s'inspirer,
- se développer,
- prendre des responsabilités,
- gérer un petit budget,
- acquérir une valeur sociale importante.

Ce dispositif permet aussi d'identifier les futurs enseignants, dirigeants ou bénévoles des clubs.

Actuellement, 14 comités jeunes existent en Normandie, dont 5 en Seine-Maritime.

Il reconnaît toutefois que c'est plus facile à mettre en place dans un club de 150 licenciés que dans un club de 50, et recommande la présence d'un référent adulte, membre du comité directeur, pour accompagner efficacement ce comité jeunes.



Il présente le calendrier des futures échéances et conclut en rappelant que diriger un club est plus complexe aujourd'hui qu'en 2005 : davantage de pratiques, de formats de jeu, d'offres, mais aussi de contraintes. Plus que jamais, les clubs doivent s'appuyer sur une dynamique collective et sur les jeunes pour préparer l'avenir.

CALENDRIER 2025/2026

29/11/25

Assemblée Générale Ligue - Deauville

08/12/25

Salon des clubs FFT - Bayeux

02/02/26

07/02/26

ITF Junior Honfleur



16) Remise des médailles fédérales

Nathalie Ballandonne et Olivier Habout ont remis les médailles fédérales :

Médaille de bronze

- **Claude BOWEN**
Président du club de **GRAND-COURONNE** depuis 2015
- **Sandrine JOVIN**
Bénévole du club de **MAROMME** depuis 2015 et membre du CD76 depuis 2023
- **Eric KERMEUR**
Membre du bureau du club de **EU** depuis 2016
- **Valentin LECAVELIER DES ETANGS**
Président du club de **LUNERAY** depuis 2018

Médaille d'argent

- **Nicolas POISSONNIERE**
Président du club de **GMT LE HAVRE METROPOLE-FONTENAY** depuis 2015

La médaille de vermeil sera remise à l'AG de la Ligue :

- **Marie-Françoise GALLARD**
Présidente du club de **RY** depuis 1993

Nathalie précise que les médailles des absents seront remises dans les clubs ou pendants d'autres événements organisés par le Comité :

- **Franck BARTHELEMY** (Bronze)
Président du club de **SAINT-PIERRE-DE-VARENCEVILLE** depuis 2015
- **Laura DESCOTTES** (Bronze)
Vice-présidente du club de **CANTELEU TC** depuis 2022
- **Hélène SAUVAGE** (Bronze)
Présidente du club de **DEVILLE-LES-ROUEN** depuis 2017
- **Pascale JANODET** (Argent)
Trésorière du club de **MONT-SAINT-AIGNAN** depuis 2011

17) Remise des prix du Podium des clubs 2024/2025

Les récompenses ont été remises par Stéphanie Lacariat responsable de la commission des jeunes du CD 76 et Gautier Q. CED.

Les prix distribués sont numéraires et par catégorie :

- 500€ pour le 1^{er}
- 300€ pour le 2^{ème}
- 200€ pour le 3^{ème}
- 100€ pour le 4^{ème}

Clubs – de 150 licences
4 ^{ème} Notre Dame de Bondeville
3 ^{ème} Saint Saëns Varenne
2 ^{ème} Petit Couronne AA
1 ^{er} Elbeuf Al buquet

Clubs de 151 à 300 licences :
4 ^{ème} St Martin du Manoir
3 ^{ème} Lillebonne US
2 ^{ème} Maromme
1 ^{er} Saint Aubin TC

Clubs de + de 300 licences :
4 ^{ème} St Etienne du Rouvray
3 ^{ème} Bois Guillaume
2 ^{ème} Yvetot TC
1 ^{er} GMT- Fontenay

18) Intervention des CED (Maelle et Gautier)

Intervention de Maelle sur les Conventions d'objectifs :

Maelle revient plus en détails sur les conventions d'objectifs dont Nathalie et Jean-Luc ont parlé en début d'Assemblée Générale. Dans un premier temps, des objectifs ont été conclus entre la FFT et la Ligue. Certains objectifs ont été imposés par la FFT, d'autres choisis par la Ligue. Les chiffres ont été discutés quelque soient les objectifs.

Voici les objectifs donnés pour 2029 :

- Nombre de licenciés : 52 719 → 60 000
- Taux de fidélisation club à 3 ans : 43% → 47%
- Nombre de pistes de de padel : 66 → 136
- Nombre d'officiels de l'arbitrage formés ayant 35 ans et moins : 114 → 160
- Nombre de clubs labellisés "fft engagé" : 8 → 46
- Nombre de courts en terre battue : 384 → 400
- Nombre de clubs avec un comité jeunes de clubs : 3 → 40
- Nombre d'enseignants formés (formations diplômantes, c'est-à-dire mise en place par le CFA de la ligue) : 29 → 66
- Part des licenciés 8/9/10 ans à minimum 20 matchs de simple : 3,6% → 5%

Dans un second temps, la ligue et le comité ont également conclu des objectifs.

Certains ont été imposés par la ligue et le comité avait la liberté d'en créer/choisir entre 1 et 3. Les chiffres présentés sont au niveau ligue. Les comités doivent réaliser les objectifs selon leur poids dans la ligue.

Le référent intégrité est l'indicateur choisi par le comité. Il rentre dans le cadre du projet Out que je vais vous présenter ensuite. Le référent intégrité dans les clubs est la personne qui sera référence sur les violences sexuelles et les discriminations. Le chiffre actuel est à zéro car ce n'est pas une donnée que vous pouvez référencer sur Adoc.

Les objectifs par saison sont en cours de quantification. La convention est à signer avant le 31 décembre.

Avez-vous des questions sur ces conventions pendant qu'Olivier est encore présent ?

(Pas de question)

Afin d'illustrer plusieurs dispositifs utiles aux clubs, Maëlle et Gautier ont présenté trois scénettes portant sur des situations concrètes rencontrées par les dirigeants.

1. Le paiement en ligne (via HelloAsso – partenariat FFT)

Dans la première scénette, Gautier exprime les difficultés rencontrées par un trésorier : nombreux documents papier, chèques à déposer, gestion d'espèces...

Maëlle lui rappelle que la FFT propose une solution de paiement en ligne gratuite pour les clubs affiliés, grâce à un partenariat avec HelloAsso.

Cette solution permet de faire payer :

- les cotisations,
- les stages,
- les tournois,
- même les produits du proshop ou les carnets de tickets.

Maëlle insiste sur l'intérêt de l'outil, même pour les petits clubs à budget limité, et propose le paramétrage immédiat dans ADOC. Gautier se dit convaincu et soulagé par cette simplification.

2. Le dispositif "Mon Club Demain"

Dans la seconde scénette, Maëlle (présidente de club) explique qu'elle doit répondre à une demande de la mairie : fournir un projet associatif/club, sans vraiment savoir comment s'y prendre. Elle constate aussi une baisse de licenciés, mais uniquement au ressenti.

Gautier l'oriente vers les statistiques disponibles dans ADOC (évolution des licenciés, taux d'abandon, répartition géographique, etc.) permettant d'objectiver la situation.

Il lui présente ensuite le dispositif Mon Club Demain, qui accompagne les clubs en trois étapes :

1. Diagnostic interne et externe
2. Élaboration d'un plan d'action
3. Mise en œuvre des actions, avec un groupe de travail à définir.

Gautier l'encourage à mixer les catégories d'âge dans ce groupe afin d'enrichir les échanges.

3. Le label "Club FFT Engagé"

La troisième scénette porte sur le label FFT engagé, repéré par Maëlle dans le guide du dirigeant.

Gautier lui explique que ce label valorise les clubs qui mettent en place :

- des actions citoyennes,
- des actions de développement durable,
- des initiatives en faveur du tennis pour tous.

Le label comporte trois niveaux : bronze, argent et or.

La demande se fait via une plateforme dématérialisée, où les clubs doivent répondre à un questionnaire et fournir des pièces justificatives (photos, articles de presse, etc.).

Gautier encourage à recenser les clubs potentiellement éligibles afin de les accompagner dans leur démarche.

Après ces trois scénettes, Maëlle a présenté le projet OUT, initiative portée par le Comité et consacrée à la prévention des violences sexuelles dans le sport, avec un financement obtenu dans le cadre de l'appel à projets territorial de l'ANS.

Le nom OUT a été choisi pour son double sens :

- au tennis, une balle « out » est une balle fautive,
- symboliquement, il évoque la libération de la parole, comme dans le « coming out ».

De là est né le slogan du projet : « **Parler pour mettre la violence hors des lignes** ».

Un projet structuré autour de trois temps forts.

Le dispositif sera présent sur plusieurs événements majeurs :

- Les Raquettes Ados,
- Les Championnats Individuels Jeunes,
- Une soirée théâtre-débat dédiée au sujet.

La cible principale est le public jeune, plus exposé aux risques de prédation.

Lors des championnats jeunes, une action spécifique sera également proposée aux parents, sous forme de conférence animée par une association spécialisée. Des actions concrètes prévues dans le cadre du projet.

Le projet OUT se déclinera en plusieurs démarches complémentaires :

- Création de jeux ludiques permettant d'aborder le sujet avec les jeunes. Une fois conçus, ces outils seront mis à disposition des clubs.
- Organisation de conférences ou d'une soirée théâtre-débat en partenariat avec des associations expertes.
- Mobilisation de ressources existantes, notamment celles du CDOS, comme le jeu des émotions ou l'exposition sur la lutte contre les discriminations dans le sport, afin de renforcer les animations.

Pour finir Maëlle rappelle que c'est actuellement la période de dépôt de la **subvention Aide au Sport** proposée par le Département

Elle souligne qu'il s'agit de la subvention la plus simple à obtenir.

La démarche est rapide :

il suffit de se connecter sur le site du Département, puis de renseigner :

- le nombre de licenciés,
- la masse salariale sportive de la saison précédente.

Elle invite les clubs à contacter leur CED référent en cas de besoin d'accompagnement.

Maëlle conclut en invitant l'assemblée à poser des questions. Aucune question n'a été formulée.

19) Intervention d'Éric Broussin, référent tennis du comité départemental olympique et sportif de Seine-Maritime.

Mesdames et Messieurs,

Chers dirigeants, bénévoles et amis du tennis,

C'est un vrai plaisir pour moi d'être parmi vous aujourd'hui, à l'occasion de cette assemblée Générale, pour porter la voix du CDOS 76.

Notre mission, vous le savez, est de défendre et de promouvoir les valeurs du sport et de L'Olympisme, et surtout de rendre le sport accessible à tous, sans exception.

Et quand on parle d'accessibilité et d'inclusion, le tennis en Seine-Maritime a de quoi être fier.

Avec 24 clubs labellisés Sport & Handicap, notre discipline est la plus représentée dans notre département.

C'est une belle preuve de votre engagement au quotidien pour que chacun, quelles que soient ses capacités, puisse pratiquer et s'épanouir sur les courts.

Je tiens d'ailleurs à saluer tout particulièrement les clubs qui vont encore plus loin, comme l'Entente Tennis Plateau Est, Yvetot Tennis Club, AAC Petit-Couronne Tennis et ACE TENNIS, qui ont obtenu la double labellisation Sport & Handicap et Autisme.

Le CDOS 76 est à vos côtés pour vous accompagner, notamment avec les nouvelles formations que nous proposons dès 2026.

Le tennis, c'est aussi un sport qui contribue activement à la santé et au bien-être.

Nous le savons tous : pratiquer le tennis, c'est prendre soin de soi, physiquement et mentalement. C'est pourquoi le CDOS 76 a lancé cette année une stratégie Sport Santé, avec des webinaires et des formations dédiées.

Nous vous encourageons vivement à vous en emparer, pour que vos clubs deviennent des acteurs encore plus engagés dans la promotion d'une pratique saine et accessible à tous.

Mais le tennis, c'est bien plus que du sport : c'est aussi une école de valeurs.

Respect, égalité, mixité... Ces principes doivent guider notre action au quotidien.

Au CDOS 76, nous mettons tout en œuvre pour vous aider à les concrétiser, avec des formations et des outils pour lutter contre les discriminations, pour prévenir les violences, et pour que chaque licencié, chaque dirigeant, chaque bénévole se sente pleinement à sa place dans le monde du tennis.

Enfin, le tennis est un formidable ambassadeur des valeurs olympiques.

À travers des événements comme la Semaine Olympique et Paralympique ou la Fête du Sport, nous avons l'opportunité de sensibiliser les jeunes et le grand public à ces idéaux. Votre discipline, par son universalité et son accessibilité, a tout pour inspirer et rassembler.

Le CDOS 76 reste à vos côtés pour vous soutenir, vous conseiller et valoriser vos initiatives.

Ensemble, continuons à faire du tennis un sport exemplaire, porteur d'inclusion, de santé et de citoyenneté.

Je vous remercie de votre attention et je suis à votre disposition pour échanger sur ces sujets ou sur tout autre projet que vous souhaitez développer.

20) Tirage au sort de la loterie des clubs présents

Un tirage au sort est effectué par Maelle, un des clubs présents va repartir avec un kit club complet. L'heureux gagnant est : l'Entente Tennis du Plateau Est.

21) Clôture AG par la présidente

Nathalie BALLANDONNE clôture cette assemblée générale et invite les membres participants à un verre de l'amitié, puis au dîner pour les inscrits au repas.

Fin de séance à 19H30.

Nathalie BALLANDONNE

Présidente



Jean-Luc ARCADE

Secrétaire Général

